



FONDATION ABS

Rapport d'activité 2020

Fondation : Place du Vallon 4, 1005 Lausanne
Administration : Ch. du Calvaire 19, 1005 Lausanne
Tél. +41 (0)21 311 11 15 - www.fondationabs.ch



FONDATION ABS

Table des matières

- 1. Le mot du président**
- 2. Les centres d'accueil à bas seuil, des acteurs de première ligne**
- 3. Aperçu des missions et chiffres clés**
- 4. Le personnel de la Fondation**
- 5. Aperçu des prestations**
 - 5.1. Le Passage**
 - 5.2. La Terrasse**
 - 5.3. L'ECS (Espace de Consommation Sécurisé)**
 - 5.4. Le Distribus**
 - 5.5. L'échange de matériel de consommation**
 - 5.6. Le projet RdR - travail de rue**
 - 5.7. Autres activités**
 - Analyse de produits période Covid
 - Campagne « *Support don't punish* »
 - Permanences vétérinaires
 - D'abord chez soi !
 - Accueil des étudiant-e-s en formation pratique
- 6. Constats et perspectives**
- 7. Remerciements**
- 8. Bilan et comptes**



FONDATION ABS

1. Le mot du président

« La meilleure façon de prédire l'avenir, c'est de le créer. » (Peter Drucker)

On aurait pu parler de la crise sanitaire 2020-2021, et faire chapeau-bas au personnel et à la direction de la Fondation ABS, qui ont su maintenir un accueil de qualité et l'ensemble des prestations de réduction des risques en dépit d'un contexte de pandémie contraignant et incertain. On aurait pu parler de la réorganisation de la gouvernance de la Fondation ABS, avec la création de trois bureaux (finance, métier et communication), qui impliquent ainsi pareillement l'ensemble des neuf membres du conseil.

Mais on souhaite parler d'avenir. Et la Fondation ABS se focalise sur l'avenir des personnes consommatrices de psychotropes et sur l'adaptation de ses prestations de réduction des risques. Parmi ces prestations, l'espace de consommation sécurisé (ECS) occupe une place importante. Depuis son ouverture le 1er octobre 2018, l'ECS, c'est :

- ◆ **793** personnes accueillies, reconnues, informées, orientées ;
- ◆ **30'764** consommations réalisées dans un cadre digne et en sécurité dont :
- ◆ **17'864** par injection ; **11'877** par inhalation, **1'023** par snif ;
- ◆ **21'157** seringues utilisées à l'ECS : autant de matériel qui ne s'est pas retrouvé dans l'espace public ; autant d'injection qui auront été réalisées avec du matériel stérile ;
- ◆ **0** cas de décès à la suite d'une consommation dans l'ECS.

Pour rappel, l'ECS offre un cadre de consommation sécurisant et calme, en rupture avec les conditions de la rue dans lequel les usagers et usagères, apportant leur propre produit, peuvent bénéficier d'un accompagnement à l'hygiène de consommation et de matériel stérile permettant une consom-

mation à moindres risques. Il-elles sont soutenu-e-s dans leurs besoins et des intervenant-e-s socio-sanitaires formé-e-s sont prêt-es à intervenir en cas de problème ou de surconsommation. Les buts poursuivis sont notamment la réduction des principaux risques de transmission d'infections induites par des consommations en conditions d'hygiène précaires, la prévention des décès liés à l'usage de drogues et la mise en relation des usagers de drogues les plus à risque avec les structures sociales ou de soins du réseau.

Au terme du projet pilote ECS, il ressort trois conclusions majeures :

1. L'ECS, sous sa forme actuelle, répond à un besoin capital des usagers et usagères et, sans prétendre résoudre tous les problèmes de l'espace public, participe aux actions de prévention et de pacification en réduisant les consommations en rue.
2. Sa forme actuelle, intégré dans une structure d'accueil et d'aide à la survie permet de créer des synergies essentielles pour soutenir les usagers et usagères au quotidien. Se confirme ainsi plus que jamais le caractère systémique des différentes prestations offertes, qui vont de l'échange de matériel de consommation (Passage, Distribus, ExchangeBox) à l'accompagnement socio-sanitaire, en passant par les petits jobs et la Terrasse.



FONDATION ABS

3. Un ECS doit être capable de s'adapter aux besoins des usagers et usagères, à leurs habitudes et routines de vie, aux modes de consommation et aux produits disponibles sur le marché. Dès lors, et compte tenu des constats effectués, le développement du dispositif de réduction des risques doit être imaginé. En complément du dispositif actuel, le renforcement d'une approche de proximité permettant de favoriser le contact avec des usagers et usagères ne fréquentant pas ou peu les structures d'accueil ou la mise en œuvre d'une unité mobile, à même de pouvoir couvrir des lieux et des heures

non couverts par l'ECS, seraient des outils complémentaires permettant de répondre plus globalement encore aux besoins des personnes consommatrices de psychotropes et de la population en général.

En ces temps exceptionnels, nous tenons à remercier toutes et tous les collaborateur-trice-s de la Fondation pour l'accueil à la fois professionnel et respectueux des usagers et usagères. Et merci aux usagères et usagers pour leur confiance en nos structures.

Gilles Lugin

Président du conseil de Fondation



Le Passage en période COVID



FONDATION ABS

2. Les Centres d'accueil à bas seuil (CABS), des acteurs de première ligne

Si cette année écoulée a charrié pour l'ensemble de la société son lot d'urgences, d'incertitudes et d'aménagement des quotidiens, elle a également conforté l'importance des structures d'accueil à bas seuil dans les dispositifs d'aide socio-sanitaire comme acteur de première ligne. Dans un contexte de crise sanitaire liée à la pandémie de Covid 19, les équipes de la Fondation ABS ont dû composer avec les mesures sanitaires pour réaménager, dans l'urgence, un dispositif d'accueil collectif à même de répondre aux différentes missions sociales et sanitaires que nous poursuivons. Au-delà des prestations spécialisées de réduction des risques, qu'il était essentiel de maintenir pour ne pas faire courir plus de risques aux consommateurs et consommatrices de drogues, la capacité des équipes à rester en lien, accueillir les inquiétudes, les peurs et soutenir nos bénéficiaires s'est avérée particulièrement importante dans cette période de repli de la société.

Dès les premiers jours du mois de mars, il a été question d'urgence, de priorités et de réorganisation des prestations. Fonctionner sur la durée, garantir les prestations d'accueil, d'aide à la survie et de réduction des risques et imaginer les actions possibles ont été des défis constants. La mise en place de mesures de protection individuelles (hygiène des mains, respect des distances puis port du masque) et environnementales (désinfection, distanciation, ventilation, etc.) a profondément modifié le fonctionnement de structures dont la mission première est d'assurer un accueil collectif et un accès peu contraignant à des prestations essentielles pour la santé des consommateurs et consommatrices de drogues. Réduire le nombre de personnes présentes simultanément dans les lieux et réduire, dans la mesure du possible, les flux à l'intérieur des structures a fait naître de nombreuses tensions, tant chez les usager-ère-s que chez les professionnel-le-s. Sans une attention constante, l'accueil peut rapidement se transfor-

mer en simple prestation de service et le respect des règles d'hygiène en contrôle insistant. Les collaborateurs et collaboratrices ont su éviter ces écueils malgré les peurs et les incertitudes et concilier la sécurité sanitaire exigée par la Covid-19 avec la bienveillance et l'humanité essentielles à leur rôle. Être présent-e-s pour accueillir et soutenir les plus précaires à l'heure où la grande majorité de la société se confîne, s'isole, se protège demande un engagement important et mérite, à l'instar du personnel soignant hospitalier, quelques applaudissements nocturnes.

Sous l'angle de la réduction des risques, la pandémie a induit de fortes limitations de la mobilité internationale, provoquant dans de nombreux Etats une pénurie dans la vente de drogues au détail (ONUDD). Si cette situation a fait craindre une péjoration de la disponibilité et de la qualité des produits en Suisse, ainsi que l'apparition de produits potentiellement plus dangereux pouvant avoir des effets sanitaires négatifs pour les personnes consommatrices, le marché Suisse romand semble avoir été peu impacté par cette problématique. Les analyses de produits consommés par les usager-ère-s effectuées à l'ECS au mois de juin, pointage conduit par l'Ecole des Sciences Criminelles de l'Université de Lausanne (UNIL), ont permis de mettre en évidence la grande variabilité des produits en circulation sur le marché, une pureté de la cocaïne et de l'héroïne stable par rapport aux données préexistantes et des produits de coupe connus et bien identifiés préalablement. Ces éléments sont de nature à rassurer sur la qualité et le type de produits présents sur le marché des stupéfiants durant cette période marquée par d'importantes évolutions contextuelles dues à la pandémie de COVID-19. L'arrivée de « nouveaux » produits venant perturber les habitudes de consommation des usager-ère-s lausannois n'a pas été observée durant cette année 2020.



FONDATION ABS

Hasard du calendrier, le projet RdR (réduction des risques) travail de rue prévu avant la pandémie a débuté dès le mois d'avril. Ce projet visait à aller à la rencontre des usager-ère-s dans l'espace public et s'appuyait sur les constats préalables suivants : de nombreuses personnes concernées par la consommation de produits stupéfiants ne s'adressent pas ou peu aux structures de réduction des risques proposées par le réseau socio-sanitaire élargi, soit parce qu'elles pensent maîtriser leur consommation et les risques encourus, soit parce qu'elles manquent d'informations, par déni, par peur du contrôle social, ou encore pour éviter une forme ou une autre de stigmatisation, etc. Ce travail exploratoire, riche de nombreux contacts et activité de réduction des risques a permis aux intervenant-e-s de proximité de constater la présence dans l'espace public de personnes et/ou de groupes ayant des pratiques de consommation de produits psychotropes, et qui, bien que souvent insérées, n'ont pas connaissance ou accès aux pratiques de réduction des risques et/ou au matériel permettant une meilleure hygiène de consommation. Le repérage et la détection précoce en rue avec des publics directement ou indirectement concernés par des questions de consommation, le renforcement de la diffusion d'informations, de la remise de matériel et des orientations dans le réseau, une meilleure compréhension des produits utilisés et des pratiques de consommation sont autant d'éléments qui démontrent l'importance d'une présence renforcée des professionnels de la réduction des risques en rue dans une approche de proximité.

En tant qu'acteur-trice-s de première ligne, il semble essentiel d'encourager le développement d'offres de proximité, de renforcer la présence des professionnel-le-s de la réduction des risques dans l'espace public, en rue, de manière à compléter les activités intra et extra muros existantes en ville de Lausanne. Les usager-ères-s de drogues

« précaires » ou « festif-ve-s » ne sont pas les seules catégories de consommateur-trice-s, même s'il est confortable de catégoriser de la sorte. Il existe une multitude de profils et de personnes ne correspondant pas à ces deux catégories et qui sont confrontées à des consommations problématiques de produits psychotropes. Il s'agit d'améliorer la prise de contact, l'information et l'accompagnement dans une perspective de réduction des risques pour permettre à celles et ceux qui en ont besoin de mieux maîtriser leur consommation, d'identifier plus rapidement les ressources et de recourir plus directement aux services d'aide. C'est dans cette logique d'anticipation, de compréhension des besoins et de proximité que les acteur-trice-s de la réduction des risques peuvent utiliser pleinement leurs compétences d'acteur-trice-s de première ligne.

Matthieu Rouèche, Directeur



FONDATION ABS

3. Aperçu des missions et chiffres clés

<p>Accueillir, 365 jours/an</p>	<p>Accueil collectif, écoute et soutien psychosocial individualisé 4 possibilités d'accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Passage - Espace d'accueil à bas seuil d'accessibilité • La Terrasse - Espace d'accueil collectif avec acceptation de la consommation d'alcool • L'Espace de consommation sécurisé (ECS) : 4 places d'injection, max. 8 places d'inhalation, 1 place de sniff • Le Distribus – Présence dans l'espace public, porte d'entrée vers le dispositif 	<p>Un accueil 365 jours/an</p> <p>Le Passage : Contacts accueil 22'614 ; 62/jour</p> <p>Le Passage : Nouvelles personnes 369 (71 réorientées)</p> <p>La Terrasse : Contacts accueil (4 mois de fonctionnement) 3'871 ; 32/jour</p> <p>L'ECS : Nombre d'actes de consommation 14'340 ; 40/jour</p> <p>L'ECS : Nouvelles personnes 251</p> <p>Le Distribus : Contacts accueil 11'396 ; 36.4/j</p>
<p>Répondre aux besoins de base</p>	<p>Prestations d'aide à la survie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Petits déjeuners, repas de midi complets • Vestiaire, douche, machine à laver le linge, produits de première nécessité • Petits jobs 	<p>Nombre de prestations alimentaires 26'595 ; 73/jour</p> <p>Nombre de petits jobs 2'157 ; 6/jour</p> <p>Nombre de douches 2008 ; 5,5/jour</p> <p>Nombre de prestations d'hygiène 1'637 ; 4,5/jour</p>
<p>Réduire les risques socio-sanitaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Echange et distribution de matériel de consommation et réduction des risques • Soins de premier recours et prestations sanitaires • Favoriser le lien social et promouvoir la dignité des consommateurs 	<p>Seringues remises (tous lieux d'échange ABS) :</p> <p>139'784 ; 383/jour</p> <p>Récupérées : 93,2%</p> <p>Prestations sanitaires: 6'825 ; 19/jour</p>
<p>Informer, orienter</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Information et conseils dans une perspective de réduction des risques sociaux et sanitaires • Orientation dans le réseau socio-sanitaire • Echanges et collaborations avec le réseau 	<p>Renforcement du partenariat avec le réseau socio-sanitaire lausannois</p> <p>Interventions sociales et orientations 5'491; 15/jour</p>



FONDATION ABS

4. Le personnel de la Fondation ABS

Le Conseil de Fondation

Président : **M. Gilles Lugrin**, Directeur de l'ESEDE

Vices-président-e-s : **Mme. Brigitte Martin-Beran**, Retraitée ; **M. Marcel Cohen-Dumani**, Retraité

Membres : **Mme. Leila Delarive**, CEO Amplify ; **Mme. Elodie Dory**, Docteure, Unisanté – Service de médecine des addictions ; **M. Pascal Dubrit**, Directeur de la Fondation du Levant ; **M. Paolo Mariani**, Spécialiste en communication et diacre dans l'EERV ; **M. Fabien Porchet**, Psychiatre – Psychothérapeute, **M. Patrick Ravussin**, Retraité ;

La Direction

Matthieu Rouèche – Directeur

Christophe Gay-Balmaz – Directeur adjoint

Sébastien Roaux – Responsable de l'équipe sanitaire Rachèle Ferret – Responsable de l'équipe sociale

L'administration

Antoine Ray – administration

Patrick Bergier – statistiques

Fabio Mendonça – Apprenti

Les intervenant-e-s socio-sanitaires

Fernand Rodrigues	Salomon N'Diaye	Denis Buri	Francis Grandvoinet
Valérie Nocton	Stéphane Moelo	Laurence Rouvière	Dario Larrey
Julie Blain	Laurie Jampen	Alice Monot	Gersende Noël
Raul Burgos Paredes	Léa le Maout	Marie Magnenat	Patricia Wenger
Lukas Buri	Elyse Persoz	Arnaud Abt	Magali Richard
Sébastien Ricou	Juliette François	Vincent Artison	Audrey Aymon
Arnaud Burkhalter	Jeanne Joliat	Alessandro Glorioso	Elisa Niedermayr

La cuisine et l'intendance

Jean-Jacques Guerin

Isabel Mafuta Toko

Christine Lavanchy-Matthey

Martine Mateus Bukula

Les remplaçant-e-s

Damien Buchilly,	Laureline Garcia	Romain Seror	Diane Perrottet
Joachim Dodinval	Françoise Gay	Sami Grar	Caroline Bolay
Jean-Claude Jaquet	Sébastien Lotterio	Leonor Vieira	Clelia Bisciotti
Sebastiao Toko	Vanessa Nkempi	Ayrton Carvalho De Sousa	Jean-Christophe De Cooman



FONDATION ABS

Le Passage

Structure accueil à bas seuil d'accessibilité, centrée sur l'accueil de personnes consommatrices de produits psychotropes. Prestations de **réduction des risques**, d'**aide à la survie**, sociales et de soins, orientations socio-sanitaires 365 jours par an. Horaires : lundi de 9h30 à 19h, mardi de 11h à 19h, du mercredi au dimanche de 9h30 à 19h.

Nouveau en 2020 : Augmentation des heures d'ouverture au 1^{er} janvier (+1h/jour, 7j/7j). Une adaptation en continu des modalités d'accueil pour permettre au plus grand nombre de bénéficiaire d'un espace à l'abri et de prestations de première nécessité dans le respect des normes de distanciation et d'hygiène imposées par la situation sanitaire.

Le Distribus

Dispositif mobile dans **l'espace public**, à proximité des lieux fréquentés habituellement par les consommateurs. Accès au matériel de consommation, prise de contact, premiers secours, information, orientation vers le réseau socio-sanitaire et vers les autres prestations ABS. Horaires : du lundi au samedi de 19h à 21h.

Nouveau en 2020 : Adaptation du dispositif de proximité pour répondre aux exigences de distanciation et d'hygiène liées à la Covid-19.



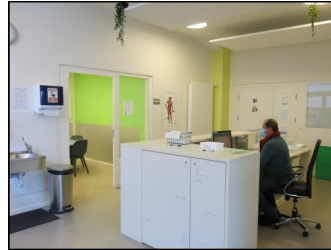
L'échange de matériel de consommation

L'échange de seringues : **mesure phare de la réduction des risques**, la remise de seringues stériles évite notamment la propagation d'infections transmissibles (HIV, hépatite C, etc.). Du matériel propre et adapté est également prévu pour les autres modes de consommation (inhalation, sniff).

Nouveau en 2020 : Adaptation du matériel pour répondre aux besoins observés. Développement d'un kit base « bouteille » répondant aux pratiques des consommateurs.

5. Aperçu des prestations

Espace de Consommation Sécurisé



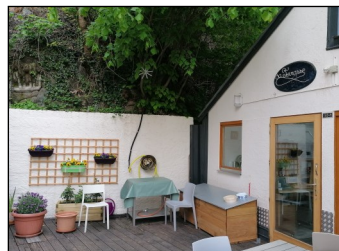
Projet pilote de 3 ans, dès le 1er oct. 2018

Alternative aux consommations dans l'espace public. 4 places

d'injection, 8 d'inhalation, 1 de sniff. Un espace propre et sécurisant, du matériel de consommation stérile et un encadrement professionnel, 365 jours par an. Horaires : du lundi au dimanche de 11h à 19h30 (dernière inscription à 19h).

Nouveau en 2020 : Extension des horaires dès le 1er janvier 2020 (+1h30/jour ; 7j/7j). Ouverture en tournus des salles d'inhalation permettant d'accueil jusqu'à 8 consommations par inhalation

La Terrasse



Lieu d'accueil à bas seuil d'accessibilité complémentaire au Passage avec **possibilité d'amener et de consommer**

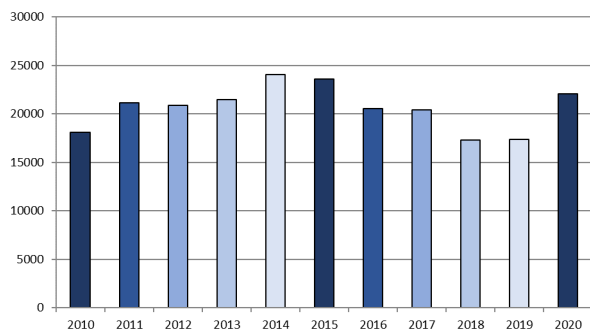
de l'alcool sur place. Espace d'écoute et de discussion favorisant le lien social, interventions psychosociales et orientation dans le réseau. Horaires : du lundi au dimanche de 11h 45 à 19h.

Nouveau en 2020 : Fermeture liée à la Covid-19 du 14 mars au 30 octobre – réaménagement des locaux pour permettre un accueil sécuritaire dès novembre 2020. Groupe de travail portant sur le concept d'acceptation de la consommation d'alcool et la réduction des risques alcool.

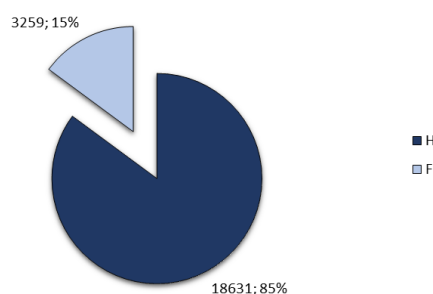
Les principes d'accueil à bas seuil d'accessibilité - libre adhésion, anonymat, aucune exigence de démarches administratives contraignantes, absence de jugement de la consommation – sont au centre de l'organisation des différentes prestations du Passage. L'objectif est de faciliter l'accès aux prestations d'aide à la survie, aux prestations sociales et sanitaires ainsi qu'aux activités de travail occupationnel proposées sous la forme de « petits jobs ».

• **Evolution de la fréquentation**

Fréquentation 2010-2020



Fréquentation selon genre

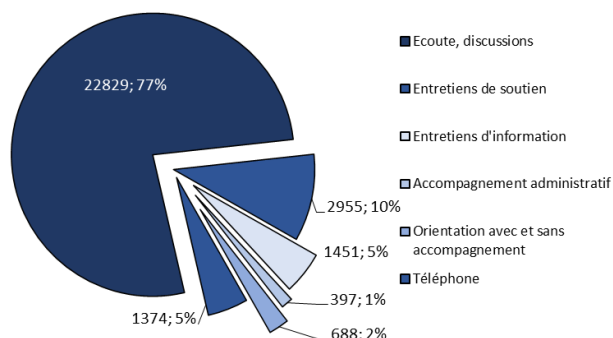


• **Prestations**

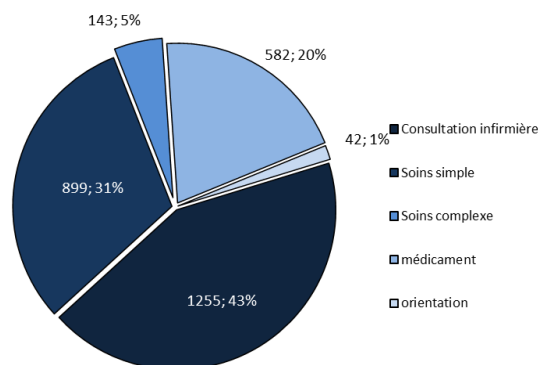
Repas : 26'595 prestations alimentaires ont été distribuées en 2020 (8'395 petits déjeuners et 18'200 repas de midi. C'est donc en moyenne **72,9 repas/jour** qui sont pris au Passage. Les collations de l'après-midi et les boissons à disposition en permanence viennent s'ajouter à ce total.

Petits-jobs : **2'157** petits jobs ont été réalisés par les usager-ère-s. Une partie des activités de travail occupationnel ont été suspendues dès la mi-mars en raison des impératifs liés à la Covid 19. Ces activités ont repris progressivement au début du mois de juin et retrouvé un rythme presque normal (10 à 11 jobs par jour) dès le mois de novembre.

Interventions sociales (total=29'694)



Prestations sanitaires (total=2'921)



• **Spécificités 2020 et tendances**

Par rapport à 2019, la fréquentation du Passage a augmenté de plus de 30% (+5'287 contacts soit 14 personnes de plus par jour). La période de mars à mai n'enregistre pas de baisse marquée des contacts malgré les restrictions liées aux mesures Covid 19, et on observe une hausse de la fréquentation durant la période estivale de juin à septembre, alors qu'il s'agit d'une période habituellement plus calme. Les repas de midi augmentent proportionnellement à la fréquentation avec une variation de +31% entre 2019 et 2020. La gratuité des repas de mars à septembre et la mise à disposition de repas à emporter peuvent expliquer en partie cette évolution. Si le nombre de prestations de soins est stable par rapport à 2019, celui des prestations sociales augmente de manière importante, l'activité d'écoute et de discussion et le soutien psycho-social représentant la grande majorité des interventions sociales.

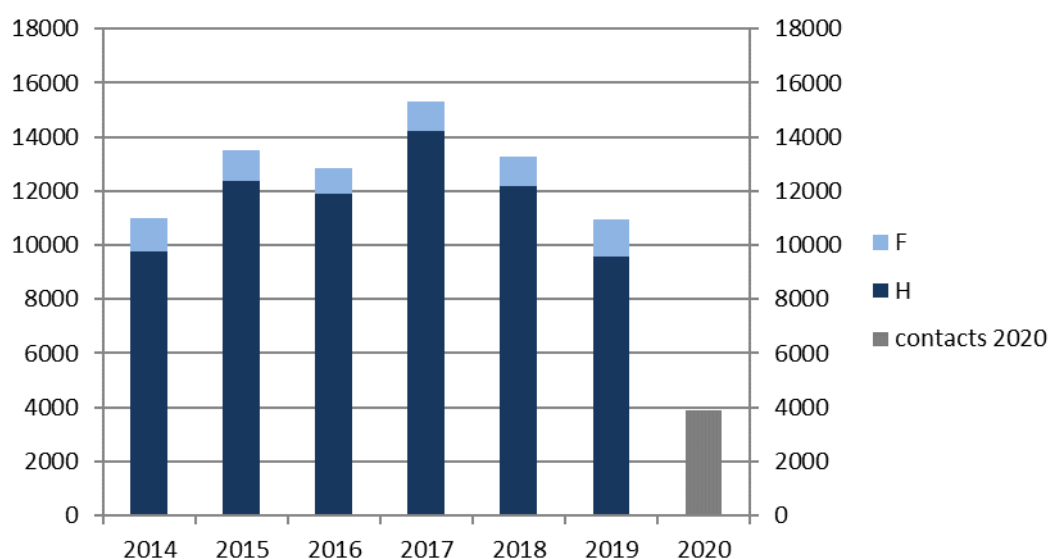
Lieu d'accueil proposant un accueil complémentaire à celui du Passage avec pour spécificité l'acceptation d'une consommation d'alcool, la Terrasse offre un espace de socialisation, d'écoute et de discussion pouvant favoriser l'émergence des demandes de soutien, d'aide et d'orientation vers le réseau socio-sanitaire régional.

- **La Terrasse et Covid- fermeture de la structure**

En 2020, la situation exceptionnelle liée à la pandémie de Covid 19 a fortement impacté les prestations de la Terrasse. En effet, compte tenu des mesures de distanciation et d'hygiène en vigueur, la Terrasse a dû cesser son activité dès le 14 mars. Les raisons principales qui ont motivé cette décision sont d'une part l'exiguïté des locaux qui ne permettaient pas d'offrir un accueil collectif sans faire d'importants réaménagements, puisque les recommandations de l'OFSP préconisaient de limiter la promiscuité entre les bénéficiaires sur des durées de temps importantes et, d'autre part, l'absence d'accès à un lavabo pour les usager-ère-s arrivant sur le lieu. De manière à ne pas réduire l'accès aux prestations pour les usager-ère-s, la consommation d'alcool est restée possible sur la terrasse extérieure sur l'ensemble des heures d'ouverture du Passage et de l'ECS.

Les locaux ont pu être utilisés durant la tranche horaire du repas de midi pour augmenter le nombre de places disponibles afin de permettre aux usager-ère-s de dîner à l'abri, dans le respect des normes sanitaires.

- **Evolution de la fréquentation**



- **Spécificités 2020 et tendances**

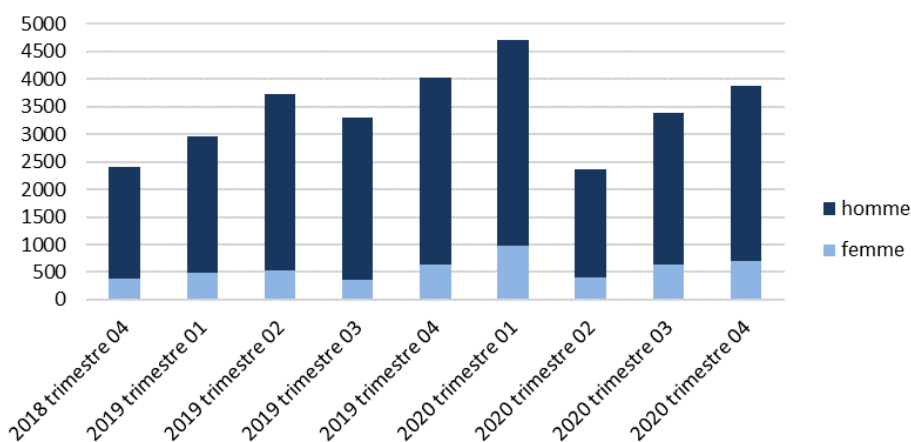
La fermeture de la Terrasse de mars à octobre 2020, dans le cadre de la réorganisation des activités de la Fondation ABS exigée par la pandémie de Covid 19 a, bien sûr, entraîné une baisse significative de la fréquentation annuelle (-64,6%). Depuis la réouverture de la prestation au 1^{er} novembre, le nombre de personnes acceptées simultanément à l'intérieur est limitée à 8. Un réaménagement des lieux par rapport au début de l'année a été nécessaire afin de garantir des mesures de distanciation efficaces. Un groupe de travail interne a également profité de cette période pour analyser l'activité de réduction des risques liés à la consommation d'alcool et proposer des améliorations. Ce travail a été réalisé avec l'appui de Mathieu Fieulaine, alcoologue et spécialiste de la RdR Alcool.

L'Espace de Consommation Sécurisé est un projet pilote de trois ans (oct.2018 à oct.2021). Il a été confié par la Municipalité lausannoise à la Fondation ABS et implique plusieurs services de la Ville de Lausanne soit : le Service Social, le Services de police et l'Observatoire de la sécurité. Le projet pilote fait l'objet d'une évaluation menée par l'Institut Universitaire de Médecine Sociale et Préventive (IUMSP).

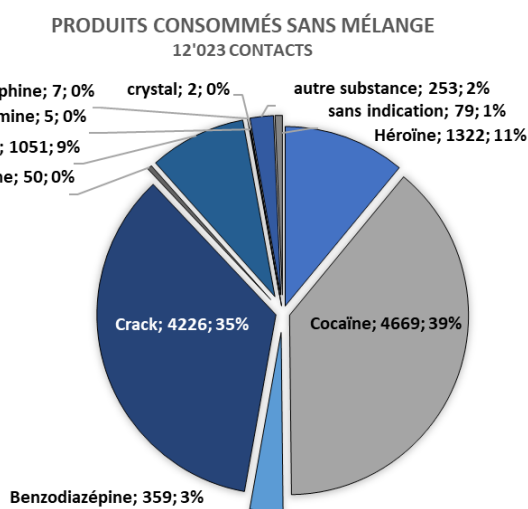
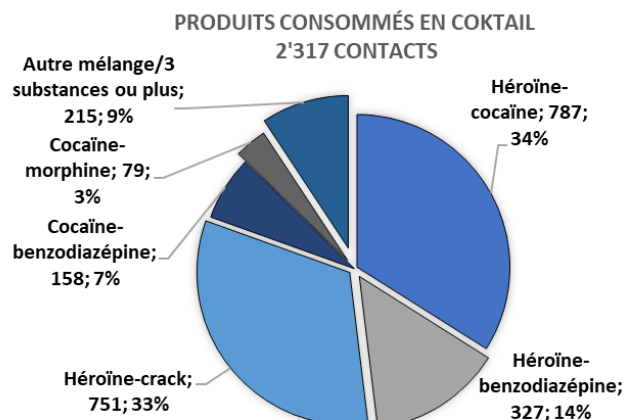
L'ECS fonctionne en synergie avec la structure d'accueil du Passage et offre des prestations spécifiques permettant de réduire les risques directement liés aux gestes de consommation. Cette structure offre un lieu propre, avec du matériel adéquat et un encadrement professionnel. Il permet aux usager-ères de consommer les produits qu'ils apportent dans des conditions dignes et sécurisées.

• **Evolution de la fréquentation**

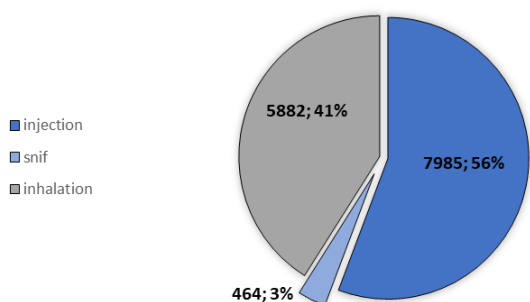
Fréquentation trimestrielle



• **Modes de consommation et produits consommés**



MODES DE CONSOMMATION



- **Spécificités de l'année et tendances**

Comme mentionné dans notre précédent rapport d'activité, l'année 2020 a débuté avec un réaménagement des horaires de l'ECS. Depuis le 1er janvier, cette prestation est ouverte dès 11h et jusqu'à à 19h30, l'inscription étant possible jusqu'à 19h. Il y a donc 1h30 d'ouverture supplémentaire tous les jours de la semaine. Avec cette évolution des horaires, il s'agissait d'améliorer l'accès aux prestations pour les usager-ère-s, tout en garantissant une sécurité et un encadrement de qualité. Après une année de fonctionnement, on constate néanmoins que la fréquentation est restée quasiment stable comparée à l'année précédente (14'018 contacts en 2019 pour 14'340 contacts en 2020, soit +2,2%). Ces chiffres de fréquentation annuelle pourraient laisser penser que l'ECS a atteint un seuil maximal de fréquentation, mais il faut rappeler

que l'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire qui a provoqué un recul de la fréquentation et induit de nombreux changements pour les usager-ère-s comme pour les professionnel-le-s. La comparaison des deux années a donc peu de sens si l'on ne prend pas en compte les effets de la crise sanitaire sur les prestations et sur les habitudes des usager-ère-s.

Après plus de deux ans de fonctionnement, près de 800 personnes accueillies et 30'700 actes de consommation réalisées dans des conditions d'hygiène et de dignité permettant de réduire les risques directement liés à l'acte de consommation, on peut affirmer que l'ECS répond de manière satisfaisante aux besoins d'une partie importante des consommateurs-trice-s.

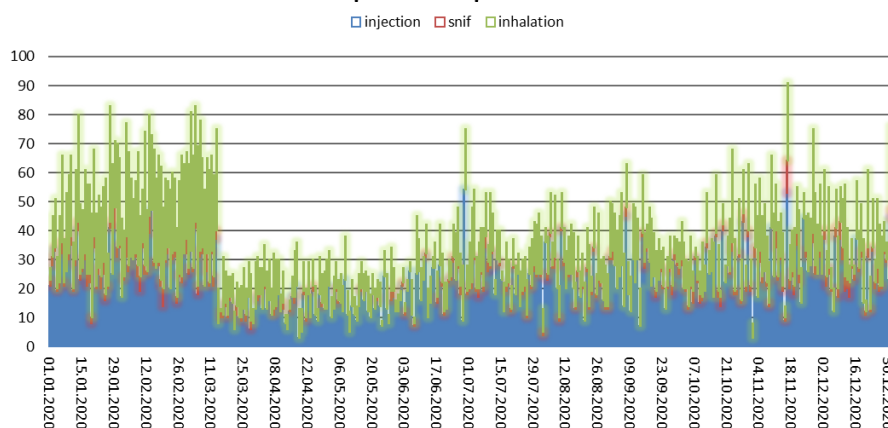
- **Fréquentation et profil des usager-ère-s**

En 2019 nous relevions une progression de la fréquentation, par paliers, pour atteindre en décembre une moyenne de 48,6 consommations par jour. En 2020, la progression s'est poursuivie avec un rythme régulier pendant le premier trimestre. Durant cette période, on observe que

l'augmentation de la fréquentation de l'ECS tend à se stabiliser entre 55 et 70 consommations/jour, avec des pics plus nombreux entre 75 et 85 consommations/jour. La deuxième semaine de mars enregistre une moyenne de 70,4 consommations/jour.

La déclaration de l'état de nécessité et l'annonce d'un semi-confinement généralisé consécutifs à la pandémie de Covid 19 marquent une rupture dans cette tendance du début d'année. La fréquentation chute brusquement, passant de 75 consommations le 13 mars à 14 consommations le 14 mars. Le nombre moyen de contacts est divisé par 3 en une

Fréquentation quotidienne



semaine. Entre février et avril, la fréquentation mensuelle passe de 1719 consommations à 731 consommations. La progression par paliers reprend dès le mois de juin, en corrélation avec un premier assouplissement des restrictions imposées par les autorités sanitaires (réouverture des commerces et des restaurants). La fréquentation de l'ECS reste plus basse que durant le premier trimestre de l'année avec cependant de nombreuses journées très fréquentées. Cette variabilité est très marquée à l'ECS, la fréquentation pouvant varier de 10 à 75 consommations sur une journée.

Concernant le profil des usager-ère-s, ce sont 823 personnes qui sont inscrites à l'ECS depuis le début du projet, dont 251 nouvelles personnes en 2020. Ce sont principalement des hommes (81%), vivant en région Lausannoise (62,8%) qui fréquentent

- **Pratiques de consommation**

Sur l'ensemble de l'année, l'investissement progressif du lieu par les inhalateur-trice-s, déjà constaté en 2019, semble s'être poursuivi puisque le nombre d'inhalation a sensiblement augmenté (+10,3%). La proportion de recours à l'inhalation comme mode de consommation passe de 38% en 2019 à 41% en 2020 au détriment de la pratique de l'injection (de 58,4% en 2019 à 55,7% en 2020). En 2018 les inhalations ne représentaient que 27% des consommations réalisées à l'ECS. De plus, on peut faire l'hypothèse que la limitation des espaces d'inhalation due à la Covid 19 (restriction du nombre de places d'inhalation à 2 personnes maximum simultanément) a vraisemblablement freiné la tendance haussière.

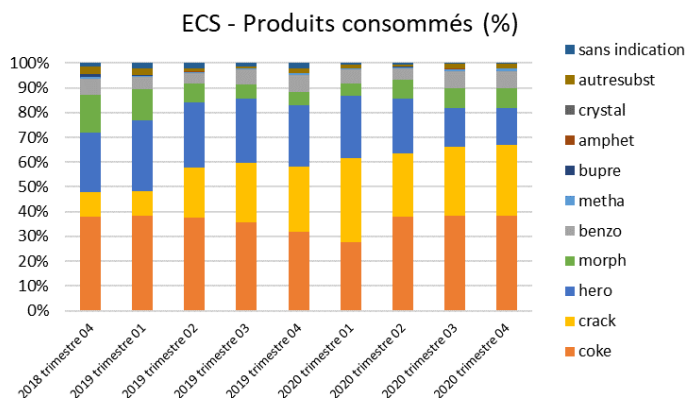
Au niveau des produits consommés, la cocaïne est le produit le plus souvent consommé et représente près de 70% des consommations sans mélange et plus de 90% des

- **Sécurité et voisinage**

Du point de vue de la sécurité et du voisinage et dans la continuité de l'année précédente, aucune évolution négative des dynamiques de quartier n'est à déplorer. En effet, les professionnel-le-s, la police ou les riverain-e-s n'ont observé aucune recrudescence de nuisances liées à la présence de deal ou de personnes consommatrices dans le quartier. Si le semi-confinement a amené quelques problématiques de consommation dans des lieux jusqu'alors peu usités par les consommateur-trice-s, les équipes de la Fondation ABS ont pu être sollicitées pour analyser la problématique. Elles ont proposé des pistes ou des services qui ont permis dans bien des cas une amélioration de la situation.

l'ECS. L'âge moyen est de 39 ans. Plus de la moitié a un domicile et un quart se déclare SDF; près de la moitié est au bénéfice de l'aide sociale.

consommations mélangeant deux produits ou plus. Alors que la tendance observée depuis l'ouverture de l'ECS, à savoir la diminution progressive de la consommation de cocaïne HCl, d'héroïne et de morphine et l'augmentation concomitante des consommations de cocaïne base inhalée, semblait se poursuivre dans le premier trimestre 2020, les mesures Covid ont provoqué une rupture dès le mois de mars. Si l'héroïne continue son recul, la cocaïne base recule elle aussi au 2ème trimestre avant de reprendre une légère progression aux deux trimestres suivants.

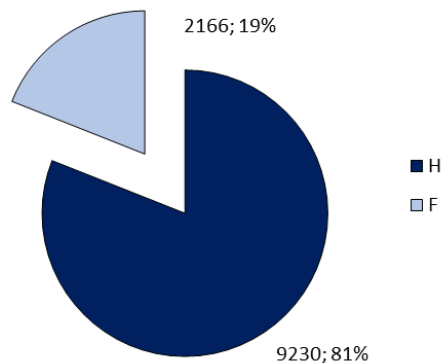
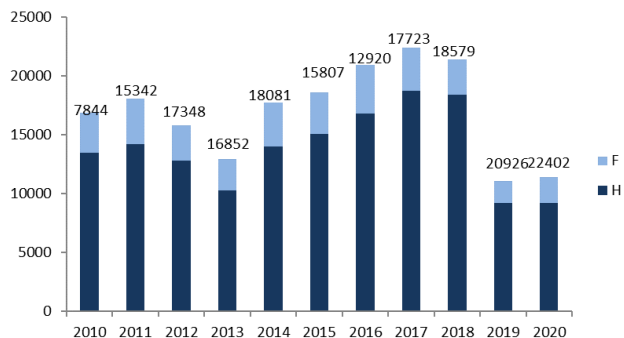


La dynamique de collaboration avec les Agents d'Accueil et de Sécurité s'est avérée constructive et bénéfique aux deux parties du point de vue du développement des compétences professionnelles et des compétences d'équipe. Ce travail quotidien de partenariat a probablement permis de limiter les situations de violence et de tension ainsi que les appels à la police. Le lien de confiance, la relation bienveillante et l'anticipation des tensions restent les priorités pour éviter autant que possible l'augmentation des violences dans ce type de structure.

Le Distribus est un élément central du dispositif de réduction des risques puisqu'il permet à la fois d'instaurer un lien, de favoriser l'accessibilité du matériel de consommation et d'informer/orienter les usager-ère-s vers le réseau socio-sanitaire ainsi que vers les autres prestations de la Fondation ABS. Le contact humain et l'accessibilité du bus sont essentiels dans le travail de réduction des risques avec une partie des consommateurs ne fréquentant pas ou peu les structures d'accueil.

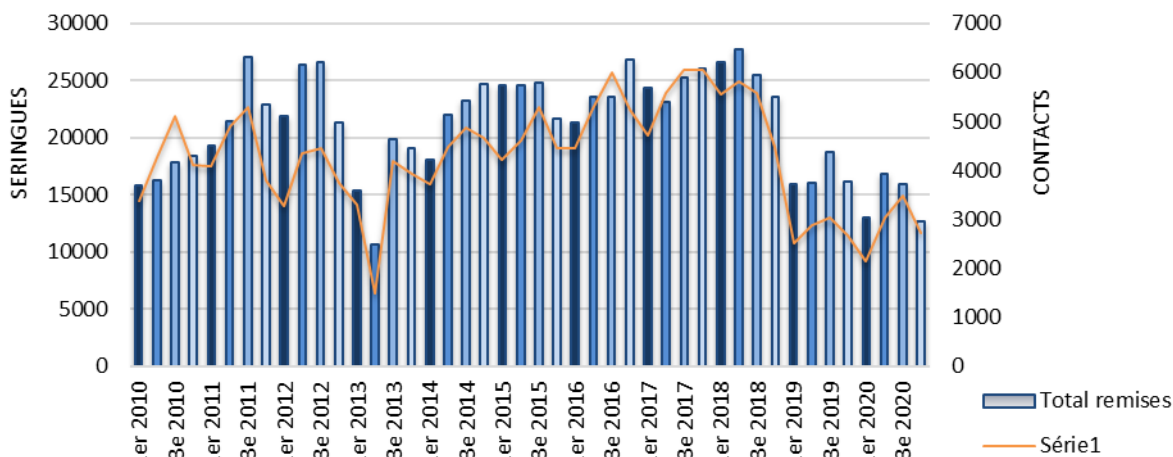
• **Evolution de la fréquentation**

Selon



• **Prestation**

Contacts et seringues remises par trimestre



• **Spécificités 2020 et tendances**

Comme mentionné en 2019, l'imposition d'une réduction des horaires du Distribus dès le mois de décembre 2018 a marqué une rupture dans l'évolution de l'activité du Distribus qui était en forte augmentation depuis 2014. En 2020, la fréquentation est stable (+2,8%) par rapport à l'année précédente et continue d'être importante malgré un temps de permanence réduite à 2h par soirée. Nous constatons des variations mensuelles importantes de la fréquentation (entre 600 et 1'200 contacts/mois) ainsi qu'une forte variabilité quotidienne puisque les contacts oscillent entre 20 et 60 selon les soirs.

Au niveau du matériel de consommation, 58'536

ont été seringues remises au Distribus en 2020 contre 66'888 en 2019 soit une diminution de 12,5% pour un nombre de contacts stable (+2,8%). La remise de matériel de consommation pour inhalation (bica, aluminium, etc.) est pour sa part en augmentation.

Si la proportion d'usager-ère-s connu-e-s des structures d'accueil ABS est globalement stable (env.68% des contacts), la baisse des usager-ère-s de moins de 25 ans se poursuit et passe d'env. 4% à env.3%. Pour comparaison, les usager-ère-s de moins de 25 ans représentaient plus de 15% des contacts en 2012.

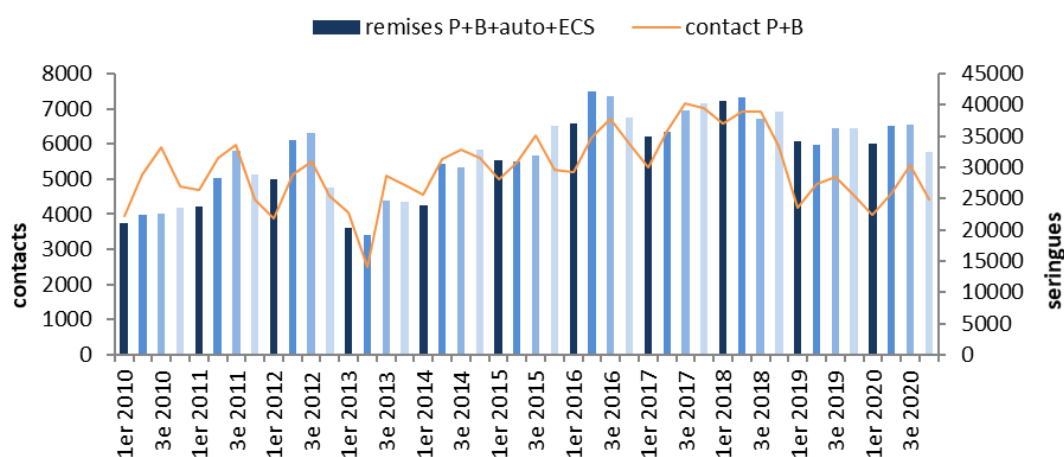


5.5. L'échange de matériel de consommation

L'échange de matériel de consommation est une prestation prioritaire de la réduction des risques. Il est assuré dans tous les lieux de la Fondation ABS et concerne non seulement les seringues, mais également du matériel spécifique permettant de réduire les risques liés à des modes de consommation alternatifs à l'injection, (inhalation et sniff). Dans une logique de réduction des risques, il est primordial d'adapter le matériel aux évolutions des pratiques des usager-ère-s.

- **Evolution de la fréquentation**

contacts (P+B) et seringues remises par trimestre, y.c. automate et ECS



- **Prestations**

		Remise / échange seringues ABS			
		2020	Variation 2019-20 (%)	2019	2018
Passage :	Seringues remises	55'090	+15.4%	47'725	38'198
	Seringues récupérées	47'635	+9.1%	43'677	37'349
	Taux de récupération	86.5%		91.5 %	97.8 %
Distribus :	Seringues remises	58'536	-12.5%	66'888	103'366
	Seringues récupérées	46'958	-20.6%	59'128	87'648
	Taux de récupération	80.2%		88.4 %	84.8%
EchangeBox	Seringues	15'316	-0.5%	15'391	14'948
ECS	Seringues	10'842	+7.3%	10'100	2'415
ABS :	Seringues remises	139'784	-0.2%	140'104	158'382
	Taux de récupération	87,3%		93.2%	91.0%

Concernant ce matériel de consommation, nous relevons les éléments suivants :

- Dans la continuité des années précédentes, la remise d'acide ascorbique est stable au Passage (24,5% des contacts prennent de l'asco pour 24,4% en 2019), alors que la tendance à une moindre demande d'asco observée les années précédentes se confirme de manière significative au Distribus (20,4% en 2020 pour 27,6% en 2019).
- La remise de bicarbonate augmente de manière significative aussi bien au Passage (22,9% des contacts pour 16,4% en 2019) qu'au Distribus (29,7% des contacts pour 25% en 2019).



FONDATION ABS

5.5. L'échange de matériel de consommation

- La remise de feuilles d'aluminium augmente au Passage (25,9% des contacts pour 20,8% en 2019) comme au Distribus (34,0% des contacts pour 29,3% en 2019).
- La remise de « roule ta paille » destinés à la consommation par sniff baisse au Distribus (4,1% des contacts pour 6,2% en 2019) et augmente au Passage (3,8% pour 2,5% en 2019).

Le tableau récapitulatif ci-dessous met en évidence l'évolution ces cinq dernières années des remises de ce matériel spécifique :

	% des contacts ayant recours aux différents matériels				
	2020	2019	2018	2017	2016
% asco Passage	24.5%	24.4%	35.4%	41.2%	43%
% asco Distribus	20.4%	27.6%	33.9%	33.1%	38%
% bicarbonate Passage	22.9%	16.4%	11.3%	10.0%	7.7%
% bicarbonate Distribus	29.7%	25.0%	19.3%	17.3%	15.4%
% alu Passage	25.9%	20.8%	13.2%	14%	19%
% alu Distribus	34.0%	29.3%	27.2%	28.1%	25.4%
% sniff Passage	3.8%	2.5%	2.8%	3.5%	5.5%
% sniff Distribus	4.1%	6.2%	9.0%	7.7%	8.9%

- **Spécificités 2020 et tendances**

L'augmentation du volume de seringues remises au Passage constatée ces deux dernières années (+48,1 % entre 2017 et 2019) se poursuit avec une augmentation de +15,4% en 2020. Si l'on constate une légère baisse annuelle du nombre de contacts pour la remise de matériel de consommation au Passage, le nombre de seringues remises par contact augmente (de 6,4 en 2019 à 7,9 en 2020). Entre le mois de mars et le mois de juin le nombre de seringues remises par contact est particulièrement élevé (pour les usager-ère-s de 55 ans et plus cela représente près de 20 seringues remises par contact. Nous pouvons attribuer cela au confinement d'une part des usager-ère-s qui, ne souhaitant pas fréquenter l'espace public et/ou les structures d'accueil durant cette période « aiguë » et incertaine de la pandémie, prévoient leur matériel en anticipant les besoins pour leur consommation. L'anticipation et la prévoyance des besoins en matériel ont été encouragés par les collaborateur-trice-s dans les espaces d'échange et de remise de ma-

tériel de consommation. L'incitation à faire des réserves et la gratuité du matériel remis durant cette période ont probablement favorisé des pratiques plus sécurisées.

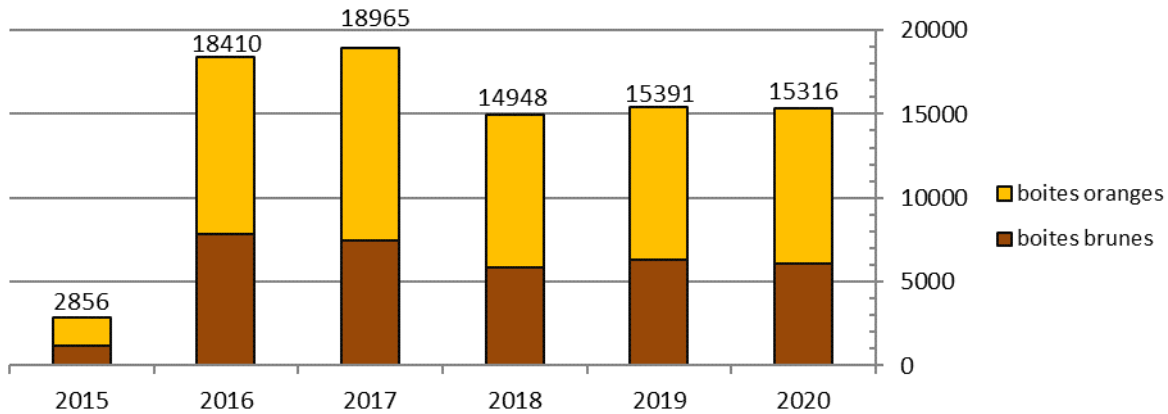
Au Distribus la remise annuelle de seringues a baissé de 12,5% par rapport à l'année 2019. Si la fréquentation a augmenté, la remise par contact a baissé de 6,0 à 5,1 seringues. La fermeture de la prestation 6 jours durant à l'annonce du semi-confinement, le temps de réaliser les aménagements nécessaires pour garantir la sécurité des usager-ère-s comme des collaborateur-trice-s, a contribué à une remise plutôt basse en mars. La remise de seringues pendant les mois d'avril à juillet a cependant été particulièrement importante (>5'000 seringues/mois).

Le nombre de seringues échangées à l'EchangeBox reste globalement stable depuis 2018 avec 15'104 boîtes (de 1 seringues) échangées en 2020.

5.5. L'échange de matériel de consommation

Boîtes remises

O= 8915; B=6101; total=15'104



Depuis 2018, le nombre de seringues utilisées directement à l'ECS fait partie du monitoring du volume de seringues remises ou échangées. S'agissant de matériel utilisé directement sur place, il est récupéré immédiatement à 100%. Il s'agit de 10'800 seringues en 2020, soit une légère augmentation de 7,3% par rapport à l'année précédente. Pour l'ensemble des structures de la Fondation ABS, ce sont au total 139'784 seringues qui ont été remises, soit un volume stable par rapport à 2019 (-0,2%), la baisse de remise au Distribus étant compensée par l'augmentation de la remise au Passage et à l'ECS.

Dans la continuité des années précédentes nous observons une augmentation de la demande de matériel pour la consommation de cocaïne base et plus globalement de matériel d'inhalation (bicarbonate et aluminium). Cette progression constante ces dernières années semblent indiquer une évolution de fond des pratiques de consommation et rendent indispensable pour l'année à venir l'adaptation du matériel remis dans les structures de réduction des risques, pour mettre à disposition des usager-ère-s, comme cela est le cas à l'ECS, des « kits base » adaptés à l'évolution des pratiques.



Kit base avec 1 bouteille en PET remis à l'ECS, 1 sachet de bicarbonate, 1 paille en carton, 1 cure-dent, 2 barrettes d'eau, 1 morceau d'ALU, 1 couteau, 1 cuillère.

5.6. Le projet Réduction des risques Travail de rue

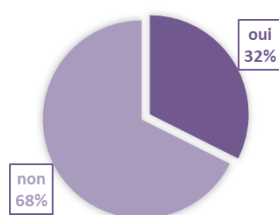
• Conceptualisation

En partant des constats antérieurs (cf. RA 2019), la fondation met sur pied le projet Réduction des Risques – Travail de rue. Il a été pensé ici comme une modalité d'intervention susceptible de compléter le dispositif existant dans la perspective d'améliorer l'observation, la prise de contacts et le travail de sensibilisation aux risques encourus par des publics consommateurs qui se tiennent à distance des structures « classiques » d'accueil collectif.

Il a démarré par un travail d'immersion dans l'espace public lausannois « tous azimuts » permettant ainsi d'affiner sa conceptualisation et de prendre le

pouls en rue et en début de crise (Covid19). Sur un peu plus d'une centaine de contacts (Cf. GTS I et GTS II), un nombre conséquent de personnes concernées par la consommation de produits stupéfiants, notamment les moins de 30 ans, ne s'adressent pas aux structures ou mesures de réduction des risques proposées par le réseau socio-sanitaire élargi ; par méconnaissance et manque d'informations, par déni, dans l'illusion d'une « maîtrise » de la consommation et des risques encourus, pour cause d'instabilité émotionnelle ou psychique et par crainte de stigmatisation ou de contrôle social (institutionnel, administratif et coercitif).

CONNAISSANCE DU RÉSEAU



GTS I

Connaissance du réseau par tranche d'âge et par genre

	Femme		Homme	
	Oui	Non	Oui	Non
18-25 ans	0%	100%	0%	100%
26-35 ans	17%	83%	35%	65%
36-55 ans	100%	0%	100%	0%

GTS II

• Phase exploratoire : Objectifs

En considérant dans la démarche un public cible constitué de personnes directement ou indirectement concernées par des questions de consommation de produits psychotropes ou d'addiction, nous avons fait le choix de viser prioritairement celles de moins de trente ans. Identifier leurs ressources et leurs besoins en matière de parcours de vie et de rythme de leur consommation, informer sur les produits et les modalités de consommation à

moindre risque, mettre à disposition du matériel de consommation propre et adapté, informer sur les structures existantes et orienter vers le réseau socio-sanitaire élargi, contribuer à la déstigmatisation des usager-ère-s de drogue en s'adressant à un public large ou encore documenter quantitativement et qualitativement l'activité en continu ont concouru à ce principal objectif.

• Phase exploratoire : Modalités opérationnelles

Pour ce faire, dans cette phase exploratoire, le projet s'est déroulé de juin à septembre : deux intervenant-e-s de rue, une femme et un homme, ont investi un périmètre d'action dans une même temporalité avec un sac en bandoulière muni de matériel de base RdR et adapté en fonction des besoins des usager-ère-s. Pour des questions de visibilité et d'ancrage institutionnel, le logo de la fondation ABS et le nom du projet apparaissaient le sac. Un

système de monitoring, élaboré avec le concours d'Unisanté, a permis de mesurer et de documenter le résultat du travail effectué. Ces permanences de rue ont eu lieu jusqu'à 20h, deux à trois jours par semaine et se sont concentrées sur 3 zones, respectivement La Riponne et La Cité (zone 1), Chauderon et Place de l'Europe inc. Chauderon (zone 2) et Ouchy inc. Pyramide de Vidy et Parc Denantou (zone 3).

5.6. Le projet Réduction des risques Travail de rue

• Phase exploratoire : Résultats issus du monitoring

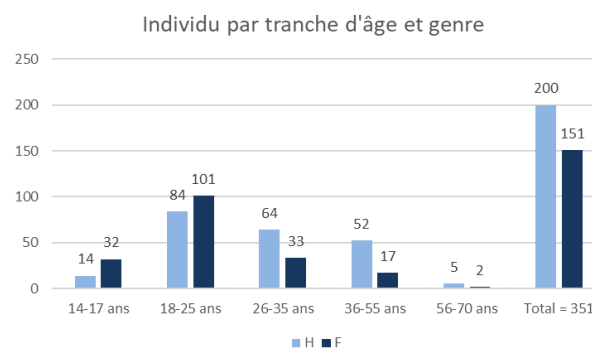
Le tableau GTS III montre que le lien des publics avec la fondation ABS est sensiblement plus élevé si l'on se trouve dans une zone « connue » pour consommer ou s'approvisionner en produits (Zone 1).

Dans l'ensemble de cette période, 351 individus ont été abordés. Au regard du tableau GTS IV, l'objectif énoncé en premier lieu a été largement atteint puisque plus de 90 % des personnes, directement ou indirectement concernées par des ques-

tions de consommation de produits, ont moins de 35 ans.

Chez les femmes comme chez les hommes, âgé-e-s de moins de 30 ans, les produits consommés le plus fréquemment sont le cannabis, la cocaïne et l'écstasy. De nombreux échanges verbaux en matière d'information et de réduction des risques ont fréquemment permis de parler des modes de consommation et de la nature des produits évoqués.

GTS III	Connus d'ABS	Pas connus d'ABS
Zone 1	22%	27%
Zone 2	13%	23%
Zone 3	2%	13%

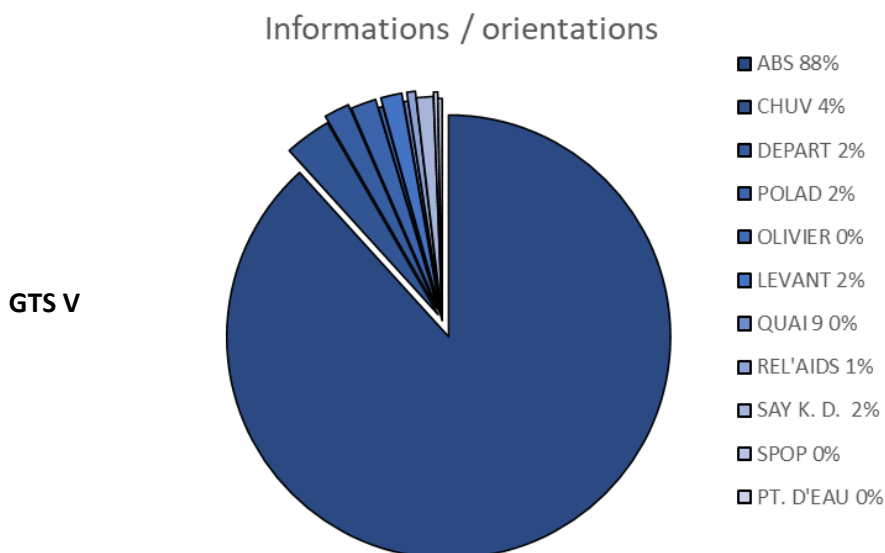


Total : 285* 106 179

GTS IV

*10 contacts non renseignés

Pour documenter la thématique du réseau socio-sanitaire élargi, le système de monitoring s'est penché sur la question « À qui vous adresseriez-vous en cas de problème lié à la consommation ? ». Chez les moins de 35 ans en particulier, les individus ont principalement évoqué leur réseau naturel, à savoir leur entourage, les ami-e-s ou la famille. À mesure que l'on s'adressait à des personnes plus âgées, des références à des structures ou des institutions ont été mentionnées. Sur un total de 351 individus, 18% y ont eu recours.



5.6. Le projet Réduction des risques Travail de rue

Dans le tableau **GTS V**, ABS représente une grande part de l'information réseau, avec presque 90%, en raison de son champ d'action large en matière de réduction des risques à Lausanne mais aussi parce que les intervenant-e-s socio-sanitaires impliqué-e-s dans le projet se présentent au nom de la fondation ABS. Ils-elles répondaient alors à une multitude de questions en lien avec les activités de la fondation et la question de l'orientation se posait alors le plus souvent de manière implicite.

Quant à la distribution de matériel stérile, elle a été relativement marginale et comptait env. 15% pour l'ensemble des 351 individus. Sur les 68 personnes concernées, 49 seringues ont été distribuées, le reste du matériel étant principalement dédié à la consommation de cocaïne basée.

L'accueil des publics, toutes tranches d'âges et tous sexes confondus, a été vraiment bon. Ils évoquaient l'importance de voir des professionnel-le-s en rue et au plus proche des réalités liées à la consommation de produits en général alors même que « la drogue est partout et touche toutes les classes sociales ».

En amont et durant le déroulement du projet, divers contacts avec le réseau ont été pris tels que le Dispositif addictions de la ville de Lausanne, Unisanté, Rel'ier, Rel'aids, Unes, le Gréa, les Correspondants de nuit, la fondation Mère Sofia, la Polad (CHUV), le délégué à la jeunesse de la ville de Lausanne ou le responsable des toilettes publiques du centre-ville de Lausanne. Dans l'idée de faire parler du projet et sonder l'avis des tenanciers en matière de consommation, des contacts ont eu lieu avec des bars, lieux festifs ou sandwicherie à la Riponne (Le Pavillon, La Grenette et le Great Escape), sur la place de l'Europe (Les Arches), au Flon (Le Barbe-rousse) et à Chauderon (Au Monopole).

Points marquants sur la globalité du projet « RdR – Travail de rue »

- Un nombre total de **456** (105 + 351) indivi-

us abordés dont un certain nombre de publics de moins de 30 ans, femmes et hommes confondus

- Un besoin manifeste des publics de pouvoir disposer d'une information et d'un conseil adapté sur les drogues
- Une relation décomplexée à la cocaïne, notamment chez les moins de 30 ans
- Une compilation d'informations de qualité en dépit des aléas liés à la crise sanitaire
- Un accueil enthousiaste des publics
- Une attention portée en rue aux usager-ère-s avec des troubles de santé mentale
- Un besoin évident en ville de Lausanne de développer ce type d'approche de proximité pour améliorer la prise de contact, le travail de réduction des risques, la transmission





FONDATION ABS

5.7. Autres activités

Analyse de produits pendant la période Covid

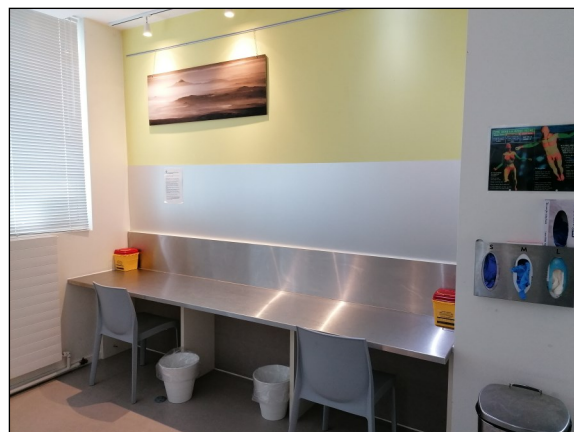
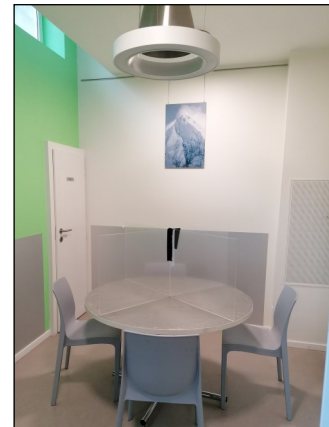
Durant le mois de mai 2020, une série d'analyses des produits consommés par les usager-ère-s lausannois a été effectuée à l'ECS. Mené par Pierre Esseiva (Ecole des sciences criminelles de l'Université de Lausanne) et par Frank Zobel (Addiction Suisse), le projet a été développé de manière limitée, en 4 périodes de 2h30 de présence, et visait à récolter des informations sur les produits en circulation durant cette période de distanciation sociale due à la pandémie de COVID-19. L'analyse a été réalisée au moyen d'une technologie portable (NIRLAB) permettant de connaître le type de substance analysé ainsi que sa pureté. La technique étant non destructive et ne nécessitant aucune utilisation de produits chimiques, le stupéfiant testé n'est pas altéré et peut donc être consommé.

Sur 37 échantillons analysés, environ 80% contenaient de la cocaïne avec des taux de pureté très variables, s'échelonnant de 38% à 96%. En moyenne, la pureté est de l'ordre de 64%. Ces données montrent que la cocaïne disponible sur le marché présente une grande variabilité, et que des produits assez faiblement dosés côtoient des produits d'une grande pureté. On peut faire l'hypothèse que ces différents produits proviennent de réseaux de vente différents. Les huit échantillons restants contenaient de l'héroïne dont les taux de pureté variaient du simple au double (14.2% - 27.2%) pour un taux moyen de 19.5%. Il semble donc que la pureté de l'héroïne testée soit assez comparable voire un peu supérieure à celle observée dans les saisies de la police ces dernières années.

Au niveau des résultats obtenus, il n'y a pas eu de surprise majeure mais les analyses ont montré la grande variabilité des produits sur le marché. Il ne semble pas y avoir eu à cette période d'importante baisse de la pureté attribuable la pandémie de Covid-19 ni d'éventuelles difficultés d'approvisionnement du marché. Il s'agissait dans tous les cas d'échantillons d'héroïne et de cocaïne que l'ana-

lyse a reconnus et quantifiés de manière satisfaisante. De même les produits de coupage identifiés correspondaient à ceux que l'on rencontre le plus souvent dans les saisies de stupéfiants analysées à l'Ecole des Sciences Criminelles, à savoir la phénacétine, le lévamisole et le lactose pour la cocaïne et le mélange paracétamol/caféine pour l'héroïne.

Cette étude a montré le potentiel et la faisabilité du déploiement d'une technique d'analyse rapide dans un ECS, y compris pendant une période particulière de crise comme celle que nous traversons actuellement. La faisabilité de la méthode étant démontrée tant au niveau des résultats qualitatifs (type de stupéfiant et principaux produits de coupage) que quantitatifs, il est désormais possible de réfléchir à une utilisation plus systématique de cette méthode, notamment dans le cadre d'un projet de « drug checking » permettant de favoriser chez les usagers de l'ECS des pratiques de « safer use » et des réflexions en matière de réduction des risques.



Photos de l'espace d'injection et d'une des salles d'inhalation de l'ECS.



FONDATION ABS

5.7. Autres activités

Campagne « Support don't punish »

Cette année encore, le 26 juin, malgré des adaptations exigées par les règles de distanciation et les restrictions de rassemblement en vigueur, la Fondation ABS a participé à la campagne mondiale « Support don't punish » en coordonnant une journée d'action en ville de Lausanne.

Cette campagne mondiale vise à promouvoir des politiques drogues qui privilégient avant tout la santé publique et les droits humains. Elle demande un arrêt des sanctions à l'encontre des personnes

consommatrices de stupéfiants, afin de leur permettre de mener une vie digne et elle vise une réforme des politiques de drogues par un changement important des lois actuelles qui pénalisent et entravent l'accès aux prestations d'aide et de réduction des risques. Il est urgent d'abandonner les politiques de répression qui ont largement démontré leur échec et d'aller vers des politiques de contrôle.

Pour plus d'informations sur la campagne : <http://supportdontpunish.org/fr/>

Permanences vétérinaires

Instaurée en 2015 par M. Thierry Broger et les Vétérinaires Solidaires, la permanence vétérinaire offre aux usager-ère-s de la Fondation ABS et à celles et ceux fréquentant les autres associations de la ville de Lausanne la possibilité d'accéder à des consultations, des soins et des vaccins pour leurs animaux de compagnie. La permanence se tient tous les premiers jeudis du mois dans le cadre de la Terrasse et propose des prestations vétérinaires, un temps privilégié pour les animaux comme pour leur propriétaire. Cette prestation rencontre un important succès et est très appréciée des nombreux usager-ère-s qui en font bénéficier leur compagnon à quatre pattes. Cette prestation, encadrée en interne par Laurence Rouvière et Magali Richard, a permis à près de quarante animaux appartenant à une trentaine de propriétaires différent-e-s de bénéficier de soins durant l'année 2020.





FONDATION ABS

5.7. Autres activités

« D'abord chez soi ! »

La Fondation ABS participe activement à la prestation de « Housing First » pilotée par la Fondation du Levant, en partenariat avec le Département de psychiatrie du CHUV. L'année 2020 a marqué une étape importante pour le projet « D'abord chez soi ! » avec le dépôt du rapport final d'évaluation rédigé par le Dr Stéphane Morandi et l'équipe de recherche du service de psychiatrie communautaire du DP-CHUV. Il marque la fin de la phase de projet, telle que définie avec la DGCS. Le rapport d'évaluation souligne notamment la satisfaction des locataires accompagnés, le bon taux de réten-



tion dans le programme et la nécessité de développer ce type d'offre de manière plus large. A la fin de l'année 2020, le projet comptait 23 appartements, un objectif de 30 logements étant prévu pour l'été 2021.

Ce projet contribue activement à la réduction des risques et à l'amélioration des conditions de vie des personnes qui en bénéficient. La participation effective de la Fondation ABS a été assurée par Valérie Nocton qui s'est investie pleinement dans ce projet jusqu'à l'été 2020 et que nous remercions. Nous saluons la relève prise par Arnaud Abt.

« C'est pour moi une forme d'aboutissement dans mon travail d'éducateur, après plusieurs années en milieu résidentiel et maintenant quelque-fois dans la RDR, l'approche et les valeurs d'un projet comme Housing first sont une vraie occasion d'accompagner les personnes depuis où ils se trouvent vers où ils souhaitent aller, avec le moins de contraintes et d'injonctions externes. » Arnaud Abt

Accueil des étudiant-e-s en formation pratique

La formation et l'implication dans les processus de formation des étudiant-e-s en travail social et dans le domaine des soins infirmiers a toujours occupé une place importante dans les activités de la Fondation ABS. En 2020, nous avons pu accueillir de nouveau dans des conditions sereines des étudiant-e-s en période de formation pratique HES. Nous avons, en effet, suspendu l'accueil des stagiaires pour nous concentrer sur la mise en place de l'Espace de consommation sécurisé. L'accueil des étudiant-e-s nécessite une présence et une qualité d'encadrement importante pour optimiser l'expérimentation et les apprentissages d'une pratique professionnelle très spécifique et, sous bien des aspects, hors des pratiques habituelles, pour les futurs professionnel-le-s. Les structures d'accueil à bas seuil et les pratiques de la réduction des risques questionnent de manière fondamentale les pratiques de soin et d'accompagnement social. L'accueil collectif, les principes d'accompagnement

dans « l'ici et maintenant » et une posture spécifiquement adaptée permettant un lien et un accueil de publics souvent en rupture avec les structures sociales et de soins, sont autant d'éléments qui rendent ces moments de formation riches en nouveautés et en questionnements. Pour assurer cet encadrement, une collaboratrice en travail social et un collaborateur infirmier ont suivi un CAS HES de praticien-ne formateur-trice durant cette année. Nous remercions ici Laurie Jampen et Arnaud Burkhalter pour leur motivation à encadrer, transmettre et partager leur expérience.

Trois étudiant-e-s ont été accueilli-e-s cette année : Edward Campos en période de formation pratique en travail social (5 mois), Emma-Léa Frontier et Cécile Maria Greco, toutes les deux en dernier stage de leur formation d'infirmière.

Pour plus d'information sur le Housing first : <https://www.levant.ch/nos-prestations/housing-first/presentation/>



FONDATION ABS

6. Constats et perspectives

Les **mesures sanitaires liées à la Covid 19** ont rythmé l'année 2020. Port du masque et désinfection, distanciation, aménagement des horaires et des modalités d'accueil ont permis aux usager-ère-s de bénéficier de l'ensemble des prestations avec la garantie d'un maximum de sécurité. Dans un climat d'incertitude et de crainte, les collaborateur-trice-s ont œuvré pour apporter une information fiable et régulière aux usager-ère-s sur les risques liés à la maladie et les mesures d'hygiène permettant de les réduire et ont pu, en tant qu'acteur-trice-s de première ligne, identifier les situations présentant des symptômes importants et les personnes à risque de complications et les orienter vers les lieux de dépistage et de soins.

Malgré les aléas liés à la pandémie qui rendent difficile une interprétation correcte des évolutions de cette année 2020, trois constats semblent particulièrement importants à relever.

Premièrement concernant l'activité **de l'Espace de Consommation Sécurisé** : derrière une relative stabilité dans l'utilisation, son potentiel de croissance a été démontré malgré un contexte particulièrement compliqué pour les usager-ère-s. L'augmentation progressive de la fréquentation s'est poursuivie jusqu'à la mi-mars, avec une fréquentation moyenne atteignant 75,4 contacts par jour la semaine précédant le semi-confinement, ce qui témoigne d'une prestation en constante progression depuis son ouverture malgré les mesures internes mise en œuvre. L'augmentation significative de la présence des inhalateurs de cocaïne base témoigne du travail de mise en confiance, de création de lien et de « fidélisation » sur la durée avec des personnes dont les épisodes de consommation sont plus irréguliers, souvent compulsifs et dans l'immédiateté du besoin de consommer (disponibilité du produit et proximité de la consommation). S'agissant d'une prestation en cours « d'intégration » dans les habitudes des usager-ère-s, on peut faire l'hypothèse que, sans la rupture du mois de mars et des mois qui ont suivi, et sans les

causes évidentes pouvant l'expliquer, le recours à cette prestation aurait poursuivi son évolution positive par pallier.

Deuxièmement, nous pouvons faire l'hypothèse que **la fréquentation est liée à deux « catégories » d'usager-ère-s** : un collectif de base constitué de personnes qui ont intégré l'ECS dans leurs fonctionnements réguliers et qui s'y rendent pour l'essentiel de leurs consommations pendant les heures d'ouverture de la structure, auquel s'ajoute une autre partie d'usager-ère-s, plus volatiles, qui utilisent le lieu lorsque les circonstances le permettent et/ou par opportunité. Ce deuxième groupe semble important et de nombreux facteurs externes comme internes à la Fondation ABS ont pu limiter leur fréquentation de l'ECS. Parmi les facteurs internes liés à la crise sanitaire, nous relevons notamment la limitation du nombre de place au Passage et à l'ECS (filtre à l'entrée, distanciation, etc.), les changements d'horaires, la limitation des possibilités d'attente à l'intérieur de la structure, la tension des usager-ère-s et des intervenant-e-s, le rappel des mesures d'hygiène/distances, la perte de convivialité du fait de la limitation de la salle d'inhalation à deux personnes, etc.. Parmi les facteurs externes, nous pouvons identifier entre autres, le climat général de crainte lié au virus, l'inquiétude suscitée par les lieux fréquentés, les changements de routines individuelles, les changements dans le réseau social et sanitaire, le déplacement des lieux de deal, la perte de revenus liés à la mendicité et aux jobs précaires, les modifications de l'organisation de la vie sociale, les contrôles et l'absence de vie sociale en ville, les cas de quarantaine / maladie. Conséquences de ces éléments, la forte irrégularité de la fréquentation de l'ECS durant cette année 2020 qui est relevée (avec des pics jusqu'à 90 consommations par jour).

Troisièmement, nous pouvons mettre en évidence une double tendance qui se précise depuis plusieurs années : **l'augmentation des inhalateurs de cocaïne base et la diminution de la consommation**



FONDATION ABS

d'héroïne par injection. Cette évolution des pratiques de consommation est mise en évidence par l'ensemble des indicateurs liés à la remise de matériel de consommation et à l'ECS.

En effet, la demande de bicarbonate, et plus largement de matériel d'inhalation, ne cesse d'augmenter dans les différentes structures de remise de matériel de consommation. Ce constat ne reflète probablement qu'une part minime de cette évolution, les inhalateurs étant nombreux à ne pas/peu fréquenter les structures d'accueil et ne s'identifiant pas toujours à l'image qu'ils se font du public accueilli par les espaces de réduction des risques. En parallèle nous constatons un recul sensible de la consommation d'héroïne par injection, attesté notamment par une remise d'acide ascorbique en nette diminution au Passage (de 43% des contacts en 2016 à 24,5% en 2020) comme au Distribus (de 38% des contacts en 2016 à 20,4% des contacts en 2020). A l'ECS, la diminution de la consommation

Perspectives 2021

Dans la continuité des constats effectués cette année, les perspectives pour les équipes de la fondation ABS pour 2021 se concentrent sur la pérennisation de l'Espace de Consommation Sécurisé et le développement de propositions permettant de compléter le dispositif existant avec des projets de proximité.

Premièrement, la **pérennisation d'un espace de consommation sécurisé à Lausanne** apparaît comme une nécessité évidente. En effet, plus de trente ans après l'ouverture des premiers lieux d'injections supervisées en Suisse, cette prestation ne doit plus faire débat du point de vue de ses finalités et des bénéfices qu'elle apporte quotidiennement aux usager-ère-s comme à la société dans son ensemble. Si l'évaluation du projet actuel est indispensable et si des adaptations s'avèrent nécessaires en tenant compte des évolutions décrites ci-dessus, nous pouvons d'ores et déjà affirmer que l'ECS a trouvé sa place dans le dispositif d'aide et de réduction des risques régional et dans les habi-

6. Constats et perspectives

d'héroïne par injection est significative, en particulier depuis le 2ème trimestre 2020, alors que la consommation de cocaïne augmente fortement pour atteindre près de 70% des consommations qui y sont faites. Si cette évolution se confirme dans le temps voire s'accroît comme nous en faisons l'hypothèse, il sera important de proposer des adaptations aux dispositifs de réduction des risques pour favoriser des contacts réguliers et faciliter l'accès aux pratiques de consommation à moindre risque pour ce public qui est plus difficile à atteindre, plus irrégulier et souvent dans l'urgence de la consommation. Gagner en proximité, favoriser l'approche de personnes souvent réticentes et garantir la disponibilité d'un matériel d'inhalation adapté aux pratiques, constituent semble-t-il la voie à suivre pour développer un travail de réduction des risques de qualité.

tudes de bon nombre de consommateur-trice-s de produits psychotropes. Pour la Fondation ABS, la priorité est, depuis le début du projet, d'adapter au mieux les modalités d'accueil pour favoriser un accès facile et non-discriminant à tous les usagers et toutes les usagères qui ont besoin de cette prestation de réduction des risques essentielle.

Deuxièmement, les constats relevés dans le cadre du projet RdR – travail de rue démontrent **l'importance d'une présence plus forte en rue, de professionnels de la réduction des risques**. Depuis plusieurs années, la Fondation ABS documente et analyse l'évolution des comportements des usager-ère-s de drogues et observe les changements des pratiques de consommation. Il s'agit maintenant d'adapter notre dispositif et de continuer de proposer des alternatives capables d'offrir des prestations de proximité à un public qui ne peut ou ne souhaite pas fréquenter les structures institutionnelles



FONDATION ABS

6. Constats et perspectives

d'accueil. En marge de ses activités « hors les murs » que sont le Distribus et les tournées de ramassage de matériel de consommation souillé dans l'espace public, la Fondation ABS a identifié des pistes d'amélioration de l'observation, de la prise de contacts et du travail de réduction des risques auprès de publics consommateurs qui restent à distance des structures d'accueil collectif « traditionnelles » et qui ne correspondent pas toujours aux étiquettes de précarité et de marginalité qui leur sont souvent collées. Ces publics ont besoin d'information sur les produits, sur les risques liés à la consommation et sur les moyens de les limiter ainsi que de l'information sur les ressources dispo-

nibles existantes. Ce travail de proximité et d'information doit être développé par les professionnels du domaine de la réduction des risques. Rapprocher les structures des lieux fréquentés par les usagers de drogues, renforcer la présence dans l'espace public des intervenants socio-sanitaires du champ de la réduction des risques et, comme nous le mentionnions dans notre rapport d'activité 2019, imaginer une prestation mobile permettant des consommations dignes et sûres sans venir forcément jusqu'à l'ECS, sont trois axes de développement qui se rejoignent derrière notre volonté d'adaptation pour réaliser plus pleinement encore un travail de réduction des risques de proximité



Journée Support Don't Punish, 26 juin 2020, Place de la Riponne, Lausanne.



FONDATION ABS

7. Remerciements

La Fondation ABS transmet ses chaleureux remerciements :

Durant cette année difficile, marquée par l'incertitude et la nécessité d'adapter en permanence le fonctionnement des prestations, la Fondation ABS a pu compter sur une équipe qui s'est engagée pour apporter aux personnes consommatrices une écoute et un soutien bienveillants tout en assurant l'ouverture des prestations prioritaires et la continuité de l'ensemble de nos missions de réduction des risques. Nous tenons ici à les remercier et à leur témoigner toute notre gratitude.

Nous adressons également nos plus chaleureux remerciements à nos partenaires pour leur confiance et leur soutien :

Aux usager·ère·s, qui nous témoignent quotidiennement leur confiance et qui, par le respect et la compréhension dont ils font preuve, participent pleinement à la poursuite de nos activités,

Aux membres du Conseil de Fondation pour leur soutien et leur disponibilité,

A la Direction générale de la santé (DGS) du canton de Vaud et à ses représentants, M. Hugues Balthazar et Dr. Ahmed Berzig,

Aux autorités communales lausannoises, en particulier M. Oscar Tosato – Municipal en charge de la Direction de l'enfance, jeunesse et cohésion sociale, Mme. Judith Bovay – Cheffe de service du SSL et Mme. Aline Bernardt-Keller - Responsable du dispositif addictions

Au Corps de Police de la Ville de Lausanne et à l'Observatoire de la Sécurité de la Ville de Lausanne et en particulier au Major Stéphane Dumoulin et à M. Mathias Schaer – Responsable de l'Observatoire de la Sécurité

Aux CABS du canton de Vaud (AACTS, Entrée de Secours et Zone Bleue) et à tous nos collègues du réseau régional avec qui nous collaborons – Fondation du Levant, Fondation des Oliviers, Sport'Ouverte, Fleur de Pavé, Fondation Mère-Sofia, l'Eveil, le Service de médecine des addictions, Rel'aids, Fondation du relais, Emus, Point d'eau Lausanne, L'Espace, l'association du Sleep-in, la Marmotte, l'Armoire à couverture Lausanne, la pharmacie 24h, la Fondation pour l'Animation socioculturelle Lausannoise (FASL),

A Addiction Suisse, Infodrogue et le GREA - Groupement Romand d'Études sur les Addictions,

A la Centrale alimentaire de la région lausannoise (CARL),

Aux membres du Collectif francophone des salles de consommation,

Aux habitant·e·s du quartier du Vallon, à tous nos voisins et à l'Association du quartier du Vallon,

Aux évaluatrices d'Unisanté – Sanda Samitca et Sophie Stadelmann,

A M.Thierry Broger et aux vétérinaires de la Société Epona,

A Textura, Terre des Hommes, B.B.R. cycles,

A notre superviseur de longue date Frédéric Neu – psychologue FSP.



FONDATION ABS

8. BILAN & COMPTE D'EXPLOITATION

	31.12.2020		31.12.2019	
ACTIF				
Trésorerie	CHF	674 980,10	CHF	990 884,80
Actifs de régularisation	CHF	17 188,11	CHF	24 499,10
Actif circulant	CHF	692 168,21	CHF	1 015 383,90
Immobilisations financières	CHF	56 962,35	CHF	56 962,35
Immobilisations corporelles	CHF	3,00	CHF	3,00
Actif immobilisé	CHF	56 965,35	CHF	56 965,35
TOTAL DE L'ACTIF	CHF	749 133,56	CHF	1 072 349,25
PASSIF				
Dettes résultant des prestations de services	CHF	28 484,20	CHF	10 180,05
Autres dettes à court terme	CHF	40 332,45	CHF	60 872,83
Passifs de régularisation	CHF	21 172,35	CHF	557 328,68
Capitaux étrangers	CHF	89 989,00	CHF	628 381,56
Fonds de réserve et de péréquation	CHF	579 144,56	CHF	363 967,69
Capital de la Fondation	CHF	80 000,00	CHF	80 000,00
Capitaux propres	CHF	659 144,56	CHF	443 967,69
TOTAL DU PASSIF	CHF	749 133,56	CHF	1 072 349,25
RESULTAT D'EXPLOITATION				
Subventions et recettes	CHF	3 726 613,71	CHF	3 913 060,47
Frais directs des prestations	CHF	-127 475,31	CHF	-151 435,85
Salaires et frais du personnel	CHF	-3 090 103,09	CHF	-2 963 025,91
Frais de fonctionnement	CHF	-295 198,69	CHF	-258 850,16
Résultat d'exploitation	CHF	213 836,62	CHF	539 748,55
Charges et produits financiers	CHF	1 340,25	CHF	1 215,41
Amortissements	CHF	-	CHF	-
Résultat avant variations des fonds	CHF	215 176,87	CHF	540 963,96
Prélèvements aux fonds	CHF	-	CHF	-
Attributions aux fonds	CHF	-215 176,87	CHF	-32 580,48
Variations des fonds	CHF	-215 176,87	CHF	-32 580,48
Restitution des subventions	CHF	-	CHF	-508 383,48
RESULTAT DE L'EXERCICE	CHF	-	CHF	-